

COMITE D'ACTION POUR LE RESPECT DE L'ETAT DE DROIT

www.comiterespectetatdroit.fr

Communiqué du CARED du 25/09/14

Djihad en Syrie : le CARED dénonce des choix aberrants et dangereux

Le 18 septembre, les députés, à l'initiative du Ministre de l'Intérieur, ont voté une interdiction de sortie du territoire pour toute personne soupçonnée de vouloir partir mener le djihad.

Si les apprentis terroristes fanatisés veulent quitter la France pour « *faire le dhihad en Syrie ou ailleurs* », le CARED demande qu'on les laisse partir. Sachant qu'ils passent systématiquement de la délinquance au djihad, plus ils seront nombreux à s'exiler de la sorte, moins nous compterons de terroristes en puissance dans nos cités, plus nous serons tranquilles et moins il en reviendra.

Il fut un temps où l'on faisait tout pour empêcher les terroristes de s'implanter sur notre territoire. Aujourd'hui, on fait tout pour les empêcher de le quitter... C'est complètement délirant.

Ce qui importe désormais, sachant qu'ils auront été particulièrement formés pour commettre des attentats en France c'est qu'ils ne reviennent pas. Le projet de loi aurait dû prévoir d'interdire le retour des djihadistes sur le territoire national avec déchéance automatique de la nationalité française. Il faut également supprimer les versements des prestations sociales et familiales aux familles des enfants mineurs partis faire le djihad du la terreur en Syrie et ailleurs. Voilà une avancée majeure dans la lutte contre le terrorisme qui satisferait les citoyens français

Courriel : contact@comiterespectetatdroit.fr